



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

Déclaration Préalable CST du 6 DECEMBRE 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social Territorial,
bonjour,

La mobilisation d'ampleur de ce 5 décembre 2024 suivie sur l'ensemble du territoire pour défendre le service public est là pour rappeler la période de vives tensions sociale et politique que vit notre pays.

Cette première journée d'action avait pour objectif de faire renoncer le ministre sur les mesures inacceptables pour les agents de la fonction publique qui sont régulièrement pris pour cible, bien qu'indispensable pour assurer le service public.

Cette journée a eu le mérite d'avertir clairement le futur gouvernement sur les besoins et les exigences des agents du secteur public qui doivent être respecté et écouté car essentiel au bon fonctionnement de la nation.

Au niveau local :

L'écart se creuse entre les réalités du terrain et ce que vous percevez.

Les réorganisations successives n'ont pas apporté du bien être au travail aux agents de notre collectivité comme vous auriez pu l'espérer.

Au contraire, elles ont engendré du stress et une incompréhension pour certains.

Vos ambitions sont-elles mises en œuvre par les directions comme vous le souhaiteriez ?

En effet, les agents ont le sentiment général d'une déconnexion entre les décisions annoncées et celles qui sont prises dans les directions .

Pour l'UNSa, il est essentiel que tous les plans d'action que nous avons validé se mettent en œuvre de manière cohérente afin que la vie professionnelle, les conditions de travail et le pouvoir d'achat des agents s'améliorent de manière significative.

Comités médicaux

Concernant les comités médicaux, l'attitude de certains des élus désignés est inacceptable. Faute de leur présence les comités sont régulièrement ajournés, entraînant des situations individuelles catastrophiques pour les agents concernés, un rappel à l'ordre est nécessaire.

BMDP

L'application de la délibération concernant la prime pour les agents volants des BMDP, s'est mise en place, nous vous en remercions ainsi que la nouvelle Direction, très réactive à l'amélioration des conditions de travail des agents.

Cependant nous vous demandons deux modifications qui ne peuvent être mise en place par la volonté de la DRH :

- Premièrement que les agents non inscrits dans le corps de volants sur le territoire marseillais, mais qui sont déplacés pour renforcer les bureaux au sein d'un même secteur, perçoivent un forfait au prorata du nombre de jours déplacés sur la base de la prime de volants.

- Deuxièmement que les agents de guichet des BMDP qui pallient à l'absence des responsables de bureaux puissent bénéficier aussi d'un forfait au prorata du nombre de jours effectués sur la base de la prime de remplacement qui est versée aux adjoints des BMDP.

Organisation du temps de travail:

L'UNSa souhaite revenir sur l'articulation de l'application du temps de travail. Nous sollicitons que soit mise en place le calcul hebdomadaire, du temps de travail, qui nous vous le rappelons est à l'origine des négociations sur l'acceptation du badgeage.

En effet, l'option choisie pour la mise en œuvre de la variabilité sur les cycles standards n'est pas la plus efficace.

Nous vous demandons l'application d'une période minimale de travail d'au moins 4 heures par jour.

De ce fait, l'UNSa vous sollicite de nouveau pour la mise en place d'une réunion spécifique sur ce sujet, qui permettrait très certainement de trouver une solution quant à la multiplication des cycles de travail au sein des services.

Païement des dimanches travaillés pour les agents des musées

Ces agents nous sollicitent régulièrement pour nous signaler que le paiement des dimanches suivants les premiers 10 dimanches, sont trop souvent rémunérés en retard. Apparemment les dimanches travaillés en juillet et août n'ont toujours pas été régularisés.

Concours Examens professionnels

Nous faisons tous le constat qu'un grand nombre d'agents ne s'engagent plus dans la voie du concours ou de l'examen professionnel. Afin de motiver les personnels nous proposons la révision du dossier sur les lignes de gestion, nous souhaitons qu'il soit inséré que : les agents lauréats soit de l'examen professionnel soit d'un concours seront nommés immédiatement dans leur nouveau grade.

Nous souhaiterions, par ailleurs, avoir des éléments sur le plan écoles à la vue de l'actualité.

Pour conclure, l'UNSa a toujours œuvré pour la défense, le respect, et l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des agents de notre collectivité.

Notre sigle porte l'ADN de notre indépendance, de notre autonomie et nous comptons bien les conserver !

Nous ne nous soumettrons jamais à la pression ou à la manipulation de qui que ce soit.

L'UNSa vous remercie pour votre écoute.